



## PRÉFET DU NORD

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 13/04/2022

#### MATCH DE FOOTBALL LOSC – RC LENS

Mesures visant à assurer la sécurité de tous pendant la rencontre

Le samedi 16 avril 2022 à 21h00 un match de football opposant les équipes du Lille Olympique Sporting Club (LOSC) et du Racing Club de Lens (RC Lens) se tiendra au sein du stade Pierre Mauroy de Villeneuve d'Ascq.

La dernière rencontre sportive entre ces deux équipes a donné lieu à de nombreux incidents violents et a fait des blessés parmi les supporters.

Dans ce contexte et en accord avec les deux clubs sportifs, **Georges-François Leclerc, préfet du Nord, a décidé d'interdire le samedi 16 avril 2022 de 12h00 à minuit à toute personne se prévalant de la qualité de supporter du RC Lens ou se comportant comme tel de pénétrer dans le stade Pierre Mauroy, de circuler ou de stationner sur le parvis de cette enceinte et sur la voie publique dans le périmètre suivant de Villeneuve d'Ascq : rue verte, boulevard Van Gogh, boulevard du Breucq, rue de la volonté, M146, avenue de l'avenir et boulevard de Valmy.**

Cette mesure doit permettre à tous les spectateurs d'accéder au stade pour encourager l'équipe de leur choix dans un esprit de « fair-play » et de respect des joueurs. Cette rencontre reste donc accessible à toute personne qui ne manifeste pas ostensiblement sa qualité de supporter du RC Lens.

Le non-respect de ces mesures est punissable de six mois d'emprisonnement et d'une amende de 30 000 €. En cas de condamnation, une peine complémentaire d'interdiction judiciaire de stade pendant un an peut être prononcée.

\*\*\*

L'ensemble des supporters du LOSC et du RC Lens sont appelés à la responsabilité afin que le match de football reste un moment de partage autour des performances sportives des joueurs.

#### Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003  
59 039 LILLE Cedex



[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/  
prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)